الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

-A [1] +A [1]

« La consolidation de la pratiquedémocratique sera toujours tributaire de l’existence d’un journalisme d’analyse et d’une presse de qualité » Madame Latifa Akharbach aucolloque du Forum Marocain des Jeunes Journalistes

29 oct 2021

Le Forum Marocain des Jeunes Journalistes
organise un Panel de discussion sur le thème
Le Rôle des médias dans l'exercice démocratique des élections
Le 29 Octobre 2021
Hôtel "The View", Rabat
Avec le soutien du Conseil de l'Europe
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

zaghdoudi aymen

Le Forum Marocain des Jeunes Journalistes
organise un Panel de discussion sur le thème
Le Rôle des médias
dans l'exercice démocratique
des élections
Le 29 Octobre 2021
Hôtel "The View", Rabat
Avec le soutien du Conseil de l'Europe
المنتدى المغربي للصحافيين الشباب
ينظم ندوة حول موضوع
دور وسائل الإعلام
في الممارسة الديمقراطية
الانتخابية
Le Forum Marocain des Jeunes Journalistes
organise un Panel de discussion sur le thème
Le Rôle des médias
dans l'exercice démocratique
des élections
Avec le soutien du Conseil de l'Europe - بدعم من مجلس أوروبا

« *Pour assurer une contribution efficiente des médias à la consolidation des pratiques électorales démocratiques, il y a besoin dans toutes les sociétés de trois conditions : tout d'abord, un système juridique et des textes réglementaires de nature démocratique garantissant la liberté d'expressionetla liberté de participation ; Deuxièmement, une praxis médiatique respectueuse des règles du professionnalismeet attachée à l'éthique journalistiqueet enfin une régulation indépendante garantissant un accès équitable des partis politiques aux médias ainsi qu'un traitement neutre et transparent de l'ensemble du processus électoral* »a en substance déclaré Madame Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuellelors du colloque organisé à Rabat, le 29 octobre 2021, à l'initiative du Forum Marocain des Jeunes Journalistes en partenariat avec le Conseil de l'Europe,sur le thème « Le rôle des médias dans la pratique démocratique électorale ».

Lors de cette mêmeallocution introductive la Présidente de la Haute Autoritéa rappelé quelques règles et normesmis en placepar la décision du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle relative à la garantie du pluralisme de l'expression politique dans les services de communication audiovisuellependant les élections législatives, régionales et communales générales de 2021.Ainsi, Madame Akharbach a d'abord expliqué que ce dispositif normatifse fonde sur les trois piliers de la démocratie définis par la constitution marocaine, à savoir la représentation, l'équité et la participation. Elle a également rappelé que ladite du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle décision attribue une importance particulièreà l'obligation de respect par les radios et télévisionsde l'éthique professionnelleet des principes liés à l'honnêteté de l'information afin de l'impartialité des contenus médiatiques liés aux élections.

La Présidentede la Haute Autorité a par ailleursappelé à tirer les conclusions qui s'imposent de la couverture médiatique de la dernière campagne électorale et à engager une réflexion collective pour dégager des pistes d'améliorations futures. Pour cela, il y a lieu, selon elle, de se poser un certain

nombre de questions : « *Quelle démarche adopter pour promouvoirles capacités des institutions médiatiques à couvrir les élections de manière innovante ? Dans quelle mesure l'acteur politique possède-t-il une culture médiatique et des aptitudes en communication ? Comment faire évoluer le statut et la position des compétences féminines au sein des organisations politiques, associatives et professionnelles et y faciliter leur accès au porte-parolat ? comment accroître la compétitivité de l'offre de contenus liés aux élections dans les médias classiques, en pariantessentiellementsur les atoutsspécifiques des médias professionnels que sont la fiabilité, l'analyse critique, la vérification,la contextualisation,la lutte contre la désinformation et les fausses nouvelles, le respect desdroits humains fondamentaux...* ».

En conclusion de son intervention, la Présidentede la HACAa affirmé que « *la transformation numérique du système médiatique est également une occasion pour consacrer et renforcer l'utilité socialedu journalisme professionnel. En effet, la consolidationde la culture démocratique ainsi quela promotion de la conscience politique et de la participation citoyenne, demeurent des chantiers ouverts nécessitant la contribution d'un journalisme de qualité, privilégiantl'analyse et le débat serein, en lieu et place desquerellesde hashtag, de la course au buzz et de la puissancedes algorithmes* ».

Les travaux de ce colloque, animé par Abdullah Al-Turabi, ont réuni des journalistes, des universitaires et des représentants d'associations actives dans les domaines des médias et des droits humains.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B